



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Lycée Général et Technologique  
Aristide BRIAND**

# **LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°5 DU 24 JUIN 2024**

**2 RUE PIERRE SÉMARD**  
 **C.S. 73126 – 27031 EVREUX Cedex**  
**☎02.32.23.69.00**  
**E.MAIL : ce.0270016W@ac-normandie.fr**

Nombre de membres titulaires : 30  
Nombre de présents titulaires : 20  
Quorum: 16

**Membres de l'établissement siégeant de droit :** M. Jean-Michel DIOT, M. Willy MARMOL, Monsieur Donatien AMOUROUX, Mme Lila GHALI,

**Représentants de la collectivité de rattachement :**

Représentant(e) de la commune: M. Arnaud MABIRE représentant l'EPN

**Représentante de l'EPN :**

**Personnalité qualifiée :** M. DELANOE Laurent,

**Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :** Mme Cécile LAGOUANELLE, M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, Mme Annamaria GHINASSI, M. Olivier CARETTE, M. Martin LEPETIT (titulaires) et Mme Marion LEGROS (suppléant),

**Représentants des personnels ATSS :** Mme Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE (titulaires) et Mme BRAZ Paula (suppléante)

**Représentants des parents d'élèves :** M. JEAN PIERRE Frédéric, Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne, Mme Karine JOLY (titulaires), M. Jean-Luc HARANG Représentant des parents d'élèves

**Représentants des élèves :** Aylin AKDAG, David OMTOSO,

Membres excusés :

Mme Emmanuelle TREMEL, représentants de la collectivité de rattachement

Mme Caroline CASTELNAU, représentant la Commune

Mme Karine CHABRIDON, représentant de personnels ATSS (titulaire)

Mme Tiphanie CARIDROIT, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation

Mme Annie VOGEL DDFPT

Membres absents :

M. Jacques DAVOUST

Nature des questions traitées :

Pages

I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
II -	LGT - AFFAIRES FINANCIÈRES	3/5
III -	GRETA PORTES NORMANDES - AFFAIRES FINANCIÈRES	5/6
IV -	QUESTIONS DIVERSES	7

La secrétaire de séance

Marianne DELABARRE



Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 18h, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées. Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M<sup>me</sup> Delabarre, membre élue, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire.

Monsieur le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

## **I - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15/04/24**

Le procès-verbal de la séance du 15/04/2024, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 20	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 20	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2024/89

**Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.**

## **II - LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

### **A. CONVENTIONS – CONTRATS**

#### **1. Stage de Basket : location gymnase**

Cette convention de mise à disposition de locaux a pour objet de permettre l'utilisation des équipements sportifs du lycée Aristide BRIAND à l'occasion du camp « Fab Five Camp » organisé par l'utilisateur, du 8 au 16 juillet 2024, pour filles et garçons de 7 à 20 ans. Les locaux correspondent au petit et au grand gymnase selon les tarifs votés (50€/ jour et par gymnase + forfait viabilisation = 882€)

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 20	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T**

Acte n° 2024/87

#### **2. Contrats de recrutement des AED (assistants d'éducation)**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin de recueillir l'autorisation de recruter des assistants d'éducation pour l'année scolaire 2024-2025, dans la limite de la dotation en ETP transmise par le Rectorat (10,5 ETP pour le LGT).

La proposition est soumise au vote :

Votants : 20	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 20	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2024/86

**La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents. T**

### **B. REGLEMENT INTERIEUR SRH ET TARIFS**

Le règlement intérieur du Service de Restauration et d'Hébergement est présenté aux membres du conseil d'administration. Les tarifs de restauration et d'hébergement vont faire l'objet d'une présentation en commission permanente régionale le 1er juillet 2024 avec une augmentation de 3 % et nous seront transmis ensuite. Depuis 2 ans maintenant ils sont calculés sur la base de 32 semaines.

Dans l'attente, le conseil d'administration se prononce sur les différents forfaits proposés à la rentrée scolaire 2024 :  
Pour les demi-pensionnaires :

- Forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
- Forfait 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

Pour les internes :

- Forfait 4 nuits (lundi midi au vendredi midi)
- Forfait 5 nuits (dimanche soir au vendredi midi)
- Forfait 5 nuits (lundi midi au samedi matin)
- Forfait 6 nuits (dimanche soir au samedi matin)

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20 Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 20 Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2024/83

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents NT***

**C. ADMISSION en non-valeur**

M. Marmol présente une proposition d'admission en non valeur de 5 créances dont les montants sont trop faibles pour effectuer un recouvrement contentieux, correspondant à un total de 151.41€ d'impayés inscrits au débit du compte 46310 du LGT Briand à savoir pour les exercices :

- 2019 : reliquat de charges locataire 19.01€
- 2019 : repas formation région du 25 et 26/11 = 29.50€
- 2021 : Repas élèves UFA = 47.20€
- 2022 : Repas élève = 8.20€
- 2022 : créances recette mémoires = 34.00€

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20 Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 20 Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2024/82

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

**D. Validation des conventions liées à l'occupation de logements.**

- **COP / NAS :**

Proposition de renouvellement pour l'année 2024/2025 des Conventions d'Occupation Précaire (avec une augmentation des loyers selon de l'indice de référence INSEE), sous réserve d'obtention de la dérogation à l'obligation de loger des personnels logés en NAS concernant pour les COP déjà existantes.

Une nouvelle répartition des logements en fonction des postes est présentée aux membres du CA :

Le logement affecté à un poste de catégorie B affecté au LGT sera proposé au support de catégorie A. Il s'agit d'un appartement de type F3 de 72m<sup>2</sup>.

Montants proposés selon le type de logement :

- pour un F5 de 116m<sup>2</sup> au Bâtiment E : 710 €/mois et 150 € de charges (eau, électricité et chauffage urbain)
- pour un F3 de 72 m<sup>2</sup> au bâtiment K : 490 €/mois et 190 € de charges (eau, électricité et gaz)
- pour un F5 de 95 m<sup>2</sup> au bâtiment K : 570 €/mois et 190 € de charges (eau, électricité et gaz)
- pour un F4 de 96 m<sup>2</sup> au 1er étage du Bâtiment H : 570€ et 150€ de charge (eau électricité et chauffage urbain)
- pour 3 assistants de langues (en contrat d'octobre à avril de l'année suivante) en colocation (bâtiment H T4) à partir de la fin du mois de septembre 2023 (loyer par chambre 227€ + 80€ ou 207€ + 80€ de charges mensuelles)

En fonction des résultats des mutations fin juin début juillet, des demandes de dérogation à l'obligation de loger et des logements disponibles, il est possible qu'un logement actuellement occupé en COP doive être libéré.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20 Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 20 Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2024/88

***L'autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents T***

Information : le lycée a obtenu 3 subventions de la Région Normandie :

- Prise en charge du déficit du SRH par le FCSH pour un montant de 20 000€
- Subvention pour l'ouverture de la filière STD2A 3 858.30 €
- Subvention de secours pour dépenses de viabilisation à hauteur de 36 191.42€

Demandes de dotation informatique 2024 : 152 PC et écrans multimédia (dont 5 au microlycée)

+ PROJET MENE (modernisation des environnements numérique en EPLE) qui implique le changement de serveur pédagogique SE4 vers un serveur Windows virtualisé avec la transformation de 2 salles informatiques sous utilisées en salles banalisées (B207+C104). Cela aura lieu à partir du 20 août 2024.

Le projet d'optimisation et l'aménagement de la salle B004 en salle à 35 postes élèves +1 poste professeur. Cela représente l'ajout de 13 prises RJ45 et 26 prises électriques afin de pouvoir brancher les nouveaux équipements (voir les capacités des armoires électriques et baies de brassage).

## **E. SORTIES et VOYAGES :**

### **- Bilans financiers définitifs :**

M. Marmol présente aux membres du conseil d'administration les bilans financiers des voyages effectués en 2023/2024 :

- l'échange en Espagne à Jérez de la Frontera du 13 mars au 20 mars 2024 et du 9 au 17 avril 2024.
- voyage à Madrid du 15 au 21 avril 2024
- voyage à Séville dans le cadre d'Erasmus + du 10 février au 13 mars 2024
- voyage en Italie (Pisaro) dans le cadre d'Erasmus+ du 18 au 24 février 2024

Comme il n'y a pas de remboursement des familles, il n'est pas nécessaire de voter.

M. Le Proviseur informe qu'il y aura une commission voyages d'organisée fin septembre début octobre pour les sorties et voyages 2025. M. Marmol informe les membres du CA que sur 2024 les montants de crédits liées aux sorties et voyages atteignent 16 832.76€.

Un représentant des personnels enseignants propose s'interroge sur la possibilité d'un partenariat avec la région Normandie pour obtenir des tarifs préférentiels sur les trajets en TER lors des sorties scolaires.

## **III. GRETA PORTES NORMANDES AFFAIRES FINANCIERES**

### **A. RESSOURCES HUMAINES**

#### **1. Recrutement et effectifs :**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de d'autoriser le proviseur à signer les contrats et évolutions de carrière pour les personnels recrutés au GRETA PN.

Suivi des contrats du GRETA Portes normandes au 01/09/2024 Nombre d'ETP 2024 : 175 ETP + possibilité de recruter 10 ETP sur l'année. Plafond masse salariale : 9 800 000 €.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n°2024/81**

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents T***

#### **2. Rupture conventionnelle :**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de d'autoriser une rupture conventionnelle envisagée concernant Mme XX pour 25 000€.

Calcul : rémunération brute mensuelle / 4 x 10 + rémunération brute mensuelle x 2/5 x 5 + rémunération brute mensuelle / 2 x 4.5

Rémunération brute mensuelle Greta : 2712€

Rémunération brute mensuelle CFC :

La proposition est soumise aux votes

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0	
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

**Acte n°2024/84**

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents***

#### **3. Régime indemnitaire :**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de d'autoriser la création un nouveau régime indemnitaire au profit d'un chargé de mission RH pour un montant de 300 € bruts mensuels.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n°2024/78**

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents NT***

## **B. CONVENTIONS – CONTRATS**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour M. le Proviseur de signer les contrats avec l'UGAP + REX ROTARY pour la location et la maintenance de plusieurs copieurs pour les différentes antennes du GRETA PN.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2024/85

T

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents***

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour M. le Proviseur de signer la convention de prêt de locaux entre l'antenne d'Elbeuf du Greta PN et le CEPPIC (Centre De Formation Continue) pour une durée de 4 mois du 22/10/2024 au 28/02/2025 concernant les locaux situés au 4B Cours Carnot 76500 Elbeuf. La redevance mensuelle est de 1 500€.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2024/77

T

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents***

## **C. DBM et DO**

Monsieur l'Agent comptable présente la DBM suivante prise aux membres du Conseil d'Administration :

**DBM N° 3 pour vote** : reprise sur provision pour risques suite à des recettes exceptionnelles.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2024/80

T

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents***

## **D. GRETA PN : Sortie d'inventaire**

Le Conseil d'Administration autorise les sorties d'inventaire pour de deux biens situés dans les antennes d'Aristide Briand et Modeste Leroy concernant le GRETA Portes Normandes

La proposition est soumise aux votes

Votants : 20	Abstentions : 8	Bulletins nuls : 0
Pour : 12	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n°2024/79

NT

***La proposition est adoptée à la majorité des membres présents***

## **III. BILAN DE L'ANNEE**

M. Le Proviseur présente le bilan de l'année scolaire 2024/25 avec les chiffres suivants :

- **Bilan des aides :**

4 réunions du FSL ont eu lieu et 46 élèves ont été aidés (en 2022/23 =30 élèves aidés)

Montant total 6 213€ ce qui représente en moyenne 135€ /élève (en 22/23 = 4959 € soit 165 € / élèves)

Caisse de solidarité pour venir en aide au étudiants inscrits en post-bac pour un montant total de 365€ (22/23 = 247€)

- **Bilan des Actions d'éducation culturelle :**

Mme Espinasse en tant que référent Culture présente le bilan de cette année avec 10 projets touchant des classes ou des groupes d'élèves tels que les projets « Regards » qui proposent des spectacles in situ, lycéens au cinéma, « effets de manches, faits d'archives » (concours d'éloquences pour sensibiliser les élèves au fonctionnement judiciaire français) ?

52 projets à l'initiative des enseignants tels que des sorties au musée, au cinéma et au théâtre, le concours Clic-durable, des concerts organisés en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental, 2 fresques peintes par des artistes et avec les élèves au sein du lycée (local EPS et foyer).

Sans oublier les ateliers artistiques et de poésie, les rencontres scientifiques, les expositions, les semaines thématiques (Vietnam, antique, des langues, ...).

Les contenus d'informations renseignés sur l'application ADAGE ne permettent pas de connaître à ce jour le nombre d'élèves touchés, cependant cela correspond à 66% des 2ndes et environ 80% des 1ères qui ont pu participer cette année. M. Le proviseur rappelle le rôle important des partenariats et remercie vivement les enseignants qui n'hésitent plus à aller sur cette plateforme pour proposer des projets culturels intéressants. Cette année sur une enveloppe de 30 000€ (partie collective) le lycée a utilisé 22 000€ grâce au « Pass culture ».

**Ouverture à l'international avec :**

- échange avec un lycée australien
- échange avec un lycée italien dans le cadre d'une mobilité Erasmus + concernant 11 élèves .
- échange avec un lycée espagnol
- accueil de 14 élèves Norvégiens d'Oslo, reconduit en 24/25
- mobilité à Séville Erasmus +

Grâce à son dynamisme et à la valorisation de son ouverture à l'international le lycée vient d'obtenir le Label Euroscol pour une durée de 3 ans.

**Orientation en fin de seconde :** répartition par division :

1ère générale : 62.90% (66,84% en 2023, 71.75 en 2022, 72.31 en 2021)

1ère STMG : 18.32% (15,58 % en 2023, 18.25% en 2022, 16.92% en 2021)

1<sup>ère</sup> STD2A : 4.34% (soit 18 élèves)

6 ou 7 redoublements avérés de seconde cette année (13 en 2023)

Les **affectations** ne sont pas terminées à ce jour.

2nde : 420 affectés (capacité atteinte)

1ère générale 10 demandes d'arrivées de l'extérieur

1ère STMG : 140 affectés

1ère STD2A : 30 affectés

A la rentrée le nombre de place en tronc commun est de 32 par classe de Terminale

## V – QUESTIONS DIVERSES

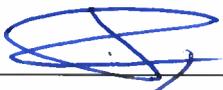
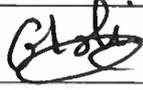
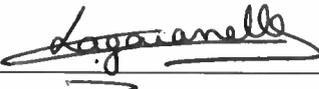
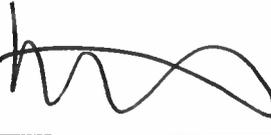
Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le nombre d'élèves de 2ndes ayant trouvé un stage d'observation en milieu professionnel du 17 au 28 juin 2024.

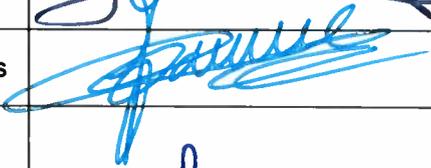
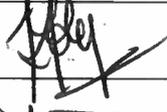
M. Amouroux indique que pour le LGT 71% des élèves de secondes réussis à trouver un stage, beaucoup ont utilisé la plateforme ministérielle « 1 jeune = 1 solution ». Une évaluation tenant sur un format A4 est demandée à l'issue du stage et pourra être intégré au dossier numérique à la demande de l'élève.

Pour les jeunes n'ayant pas trouvé de stage un dispositif d'accueil a été proposé aux familles sur inscription préalable, Une demande a été faite auprès du secrétariat.

Les représentants des parents d'élèves demandent si une commission de choix des manuels scolaires peut être organisée l'an prochain au mois de mai pour éviter d'avoir à remplacer des ouvrages après le 15 juin, comme ce fût le cas cette année, alors que certains manuels avaient déjà été distribués aux élèves.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h30.**

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. AMOUROUX Donatien	Proviseur Adjoint	
M MARMOL Willy	Gestionnaire	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	Excusée.
Mme GHALI	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	Excusée.
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	Excusée.
M. MABIRE Arnaud	Représentant de l'EPN	
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GHINASSI Annamaria	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M LEPETIT Martin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CARETTE Olivier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme CARIDROIT Tiphanie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

Mme CHABRIDON Karine	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Excusée -
M JEAN-PIERRE Frédéric	Représentant des parents d'élèves	
Mme HARANG Jean-Luc	Représentante des parents d'élèves	
M. DAVOUST Jacques	Représentant des parents d'élèves	
Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
Mme JOLY Karine	Représentante des parents d'élèves	
AKDAG Aylin	Représentant des élèves	
OMOTOSO David	Représentante des élèves	
KEITA Assa Badialo	Représentante des élèves	
TAVERA MERLO Clara	Représentante des élèves	
CANTALERO RODRIGUES Côme	Représentant des élèves	
<b>SUPPLEANTS</b>		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
M. PEREZ Matthias	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LEGROS Marion	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M JULIEN Jean	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BRUN COTTAN Hélène	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GENEIX LEGRET Marie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CATTAN Thierry	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEOIS Bruno	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME BRAZ Paula	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME DE VRIESE Magalie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

<b>MME DELAHAYE Mylène</b>	<b>Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	
<b>M LELEDIER Guillaume</b>	<b>Représentant des parents d'élèves</b>	
<b>Mme LEVERT Sophie</b>	<b>Représentante des parents d'élèves</b>	
<b>Mme ARRAOUR Laëtitia</b>	<b>Représentante des parents d'élèves</b>	
<b>Mme ROUAILLARD Vanessa</b>	<b>Représentante des parents d'élèves</b>	
<b>M FESCHET Laurent</b>	<b>Représentant des parents d'élèves</b>	
<b>BUCAILLE Tom</b>	<b>Représentant des élèves</b>	
<b>HUBLIER Antoine</b>	<b>Représentant des élèves</b>	
<b>OBIB Chahyd</b>	<b>Représentant des élèves</b>	